

Mis et Thiennot : " Bande de guignols ! "



Dans quelques instants sera rendu le délibéré. Pour Léandre Boizeau, Helga Pottier, Jeannine et Thierry Thiennot, la tension est à son comble. - dr

Paris. La sixième requête en révision de l'affaire Mis et Thiennot a été rejetée hier après-midi. Le combat va continuer dans le domaine législatif.

De notre envoyé spécial

La sixième ne sera donc pas la bonne. Hier après-midi, la commission de révision a rendu son délibéré dans l'affaire Mis et Thiennot : faute d'éléments nouveaux, la requête présentée à la mi-janvier par l'avocat du comité de défense, Jean-Pierre Mignard, a été rejetée. Retour sur une journée malgré tout ensoleillée.

7h30. Un mauvais signe ? Le départ du car dans lequel ont pris place une quarantaine de personnes, est donné du stade Gaston-Petit. La présidente du comité de soutien, Helga Pottier, rejoint la petite troupe sur l'aire des Champs-d'Amour, à Vatan.

12h. Arrivée au cœur de Paris, à l'issue d'un voyage sans histoire. Le groupe se scinde en deux. La majorité s'installe place Saint-Michel avec tracts, banderoles et portraits géants de Raymond Mis et Gabriel Thiennot. Helga Pottier, Léandre Boizeau, Jeannine Thiennot et ses fils, Thierry et Éric, prennent la direction du tribunal situé sur l'Île de la Cité.

13h05. Jean-Pierre Mignard et Pierre-Emmanuel Blard retenus à Rennes pour le procès en appel de Clichy-sous-Bois, c'est Sébastien Mabile, du cabinet Lysias Partners, qui officie. Il arrive avec deux communiqués. Le premier pour le rejet ; le second pour un complément d'enquête. Visiblement, la confiance ne règne pas.

13h30. C'est affiché sur la porte OD-09 : « Cour de révision et de réexamen de la commission d'instruction, 1^{er} étage. » L'entrée dans la salle d'audience se fait à l'heure prévue. Le rendu du délibéré est expédié en sept minutes. Les aveux obtenus sous la torture et le parti pris idéologique du commissaire Daraud qui a mené l'enquête, ne constituent pas des faits nouveaux. Les magistrats se lèvent. Thierry Thiennot applaudit. Puis il explose : « Vous êtes fidèles à l'image que je me fais de

la justice. Bande de guignols! » Assise à son côté, sa maman fond en larmes.

13h50. Il faut répondre aux journalistes qui patientent dans le couloir. Sébastien Mabile lit le communiqué N°1. Un peu plus loin, Léandre Boizeau essaie d'évacuer la déception : « *Le magistrat a donné la solution en partant : adressez-vous au législateur pour qu'il fasse en sorte que nous puissions réviser le procès. C'est exactement ce que nous allons faire. La justice à rendre en vertu des textes à leur disposition, n'est pas la bonne. La seule solution est d'amender la loi. Dès demain, nous prenons contact avec nos députés et le président de la commission des lois de l'Assemblée nationale* ».

14h30. On remonte dans le bus après avoir dit au revoir à la romancière Nancy Huston qui fait désormais partie du comité de défense. Retour à Châteauroux. Le soleil brille. Le combat continue.

Bruno Mascle